

LE PETIT NEUVILLOIS



Année 2021

Sommaire

Mot du Maire

Rétrospective année 2021

Jean-Gilles PINIER

Élections municipales partielles

Élection du Maire

Budget et Fiscalité Directe Locale

Travaux et investissements 2021

Vie Locale

Informations pratiques

Informations diverses

Etat Civil

Recette



Mot du Maire

Neuvilloises, Neuvillois, Chers administrés,

Après avoir rénové le secrétariat de la mairie, nous devons porter notre attention sur la couverture de notre église. En effet, la toiture est en très mauvais état et une étude préalable fait ressortir un montant avoisinant les 300 000 euros de travaux urgents à prévoir. Sachant qu'une très grande partie sera subventionnée par des aides diverses et variées, il nous restera tout de même une grande partie à financer par le biais d'un emprunt.

Autre sujet étant l'aménagement du terrain acheté par la commune. Une aire de jeu pour les enfants est envisagée mais rien n'est encore défini à ce jour.

Tout ceci s'ajoute dans la gestion quotidienne de la vie communale à laquelle j'essaie d'apporter les meilleures réponses possibles. En raison de la crise sanitaire et des préconisations préfectorales, nous ne pouvons malheureusement pas maintenir les diverses manifestations habituelles comme nous le souhaiterions.

En ce début d'année 2022, des projets sont à l'étude.

Prenez soin de vous,

Le Maire, Daniel MORIN



Rétrospective 2021

Janvier : En raison de la situation sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pas pu avoir lieu.

Le 12 mars : Décès brutal de Monsieur Jean-Gilles PINIER, Maire.

Les 30 mai et 6 juin : Élections municipales complémentaires

Les 20 et 27 juin : Élections régionales et départementales

Le 11 juin : Élection du nouveau maire et de ses adjoints

Le 22 juin : Arrivée de Monsieur PAPONNEAU Frédéric, agent technique en remplacement de Monsieur PASQUIER Benoît (mutation à Avermes). Après de nombreuses années au service technique du parc d'attraction et animalier « Le Pal », il souhaitait un changement professionnel. Bienvenue à lui !



Le 9 septembre : Venue de Mme la Sénatrice, Nadia SOLLOGOUB afin d'échanger sur la vie communale.



Le 4 octobre : Rencontre avec Monsieur Larvaron, architecte du Patrimoine pour un exposé des travaux urgents de l'église.

Le 8 octobre : Assemblée Générale du Comité des Fêtes.

Le 21 novembre : Repas du Comité des Fêtes (Choucroute) à la salle des fêtes.



Le 4 décembre : Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes avec la présence du Club des Lys, qui proposait divers petits articles à la vente.



Le 13 décembre : En raison de la crise sanitaire, le repas des Aînés n'a pu avoir lieu. Le maire et ses deux adjoints avec l'aide de Michel Faria (conseiller municipal) ont porté le colis de Noël à chaque personne de plus de 70 ans. Remerciements au Marché du P'tit Léo de St Léger des Vignes pour la confection de ces colis.



Le 18 décembre : Noël des enfants avec distribution de cadeaux et friandises. Le père Noël n'a pas oublié les plus petits et chaque enfant a reçu un petit présent.



Le 31 décembre : Le réveillon du Comité des Fêtes a été annulé en raison de la reprise épidémique de Covid-19 en fin d'année 2021.

Jean-Gilles PINIER



Jean-Gilles Pinier, homme au tempérament généreux et passionné, est décédé brutalement le 12 mars 2021.

Il était maire de Neuville-lès-Decize depuis 2014.

Né à Decize, premier d'une fratrie de quatre enfants, Jean-Gilles Pinier passe ses premières années à la Machine. À la naissance de son premier frère, il déménage à Decize, où son père débute une nouvelle carrière professionnelle.

Il commence à travailler jeune, à Kléber-Colombes puis à Imphy et de nouveau à Kléber-Colombes. En 1982, il se marie avec Isabelle, originaire de Neuville-lès-Decize. Le couple s'y installe. Ils auront un fils, Geoffrey, qui leur donnera un petit-fils, Alexis.

En novembre 1994, il est muté à Gates, à Nevers, où il s'épanouira professionnellement, jusqu'à sa retraite. En parallèle, il décide de s'investir dans sa commune. D'abord en tant que deuxième adjoint, pendant douze ans, puis, en 2014, en tant que maire.

À la retraite, en 2018, il dispose alors de plus de temps et repart volontiers pour un second mandat de maire en 2020.

Les élections municipales complémentaires

En raison du décès de Monsieur BONNIN Daniel le 25 novembre 2020 (conseiller municipal) et du décès de Monsieur PINIER Jean-Gilles le 12 mars 2021 (Maire), il était nécessaire avant de pouvoir élire un nouveau maire de compléter l'ensemble du conseil municipal neuvillois, Aussi des élections municipales partielles se sont déroulées le 30 mai (1^{er} tour) et le 6 juin (2^{ème} tour). Les résultats du 2^{ème} tour sont les suivants :

Nombre d'électeurs inscrits : 173
Nombre de votants : 128
Nombre de bulletin nul : 1
Nombre de suffrages exprimés : 127

Vanessa CHOUTEAU : 23 voix

Ingrid CHATON : 58 voix

Mauricette LAURU : 39 voix

Michel MAYET : 53 voix

Geoffrey PINIER : 44 voix

Les membres du conseil municipal cités ci-dessous ont été installés dans leurs fonctions le 11 juin 2021 :

Madame CHATON Ingrid et Monsieur MAYET Michel.

Félicitations à eux ! Et Bienvenue au sein du conseil municipal.



L'élection du Maire

Les candidatures enregistrées pour le poste de Maire lors du conseil municipal du 11 juin 2021 étaient les suivantes : M. MORIN Daniel et M. PARISOT Jean-Charles. Les conseillers municipaux ont été invités à passer au vote.

Chaque conseiller municipal a déposé son bulletin dans l'urne. Après dépouillement la proclamation des résultats a eu lieu :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11
- nombre de bulletins nuls ou assimilés : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité requise : 6

M. MORIN Daniel a obtenu : 8 voix

M. PARISOT Jean-Charles a obtenu : 3 voix

M. MORIN Daniel ayant obtenu la majorité absolue des voix a été proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

M. DACHER Thibaut a été par la suite élu 1^{er} adjoint au Maire et Mme POIRIER Catherine a été élue 2^{ème} adjointe.



Budget et fiscalité directe locale

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (voté en séance du 5 mars 2021)

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	-	102 913.33	2 251.74	-	2 251.74	102 913.33
Opérations de l'exercice	156 542.38	146 159.19	51 409.51	19 865.74	205 951.89	166 024.93
TOTAUX	156 542.38	249 072.52	53 661.25	19 865.74	210 203.63	268 938.26
Résultats de clôture	-	92 530.14	33 795.51	-	-	58 734.63
Restes à réaliser			0.00	5 665.00	0.00	5 665.00
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS	-	92 530.14	28 130.51	-	-	64 399.63

VOTE DES TAXES POUR 2021 (voté en séance du 9 avril 2021)

Taxe sur foncier bâti 7,48 % (identique à 2020)

Taxe sur foncier non bâti 17,24 % (identique à 2020)

BUDGET PRIMITIF 2021 (voté en séance du 9 avril 2021)

	DEPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	192 873,57	192 873,57
	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	69 893,51	69 893,51
TOTAL DU BUDGET	262 767,08	262 767,08

Pour rappel : Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie sur rendez-vous ou bien sur le site internet de la commune

Travaux et investissements en 2021

TRAVAUX DE RÉNOVATION LOGEMENT COMMUNAL



Félicitations aux agents communaux qui ont œuvré efficacement pour cette belle rénovation bien nécessaire. Les travaux ont été réalisés essentiellement en régie.

TRAVAUX TOITURE ABRI



Suite à une tempête, la chute d'un arbre avait occasionné d'importants dégâts sur la toiture de l'abri de l'ancienne école. L'entreprise A.M.P.H de Toury-Lurcy a effectué les travaux de réparation pour un coût de 5 911,68 € TTC. Les assurances ont remboursé ce sinistre à hauteur de 5 047 €.

TRAVAUX DE L'ÉGLISE



Le 19 avril, l'entreprise FOREST-SERRE située à Avermes (03) a réalisé les travaux urgents pour la mise en sécurité du clocher de l'église pour un coût total de 2 280,00 € TTC.

Des travaux plutôt impressionnants à regarder d'en bas....

Descriptif des travaux :

- sécurité des personnes intervenant sur nacelle
- dépose de la croix avec son coq
- fourniture et pose d'une calotte en plomb pour étanchéité
- contrôle avec l'architecte de la couverture du clocher. Cela comprenant la dépose et la repose des ardoises en partie basse côté ouest pour la vérification de la charpente.

TRAVAUX DU SÉCRÉTARIAT



Terminé la moquette aux murs et le sol instable... Les employés de la commune ont remis au goût du jour le secrétariat de la mairie afin de rendre un meilleur accueil au public et permettre un lieu de travail plus confortable. Un grand merci à eux. L'entreprise ESPADA Angel a effectué la pose du carrelage pour 2 841,00 € TTC et DEMAY Alain a été chargé de l'installation électrique (1 299,36 € TTC). Le mobilier a été commandé auprès de la société PGDIS à Moulins (2 715.62 € TTC pour un bureau, 2 caissons, 2 armoires et 1 fauteuil).

TRAVAUX SALLE DES FÊTES

D'importants travaux électriques étaient nécessaires à la salle des fêtes suite au passage du triphasé en remplacement du monophasé. L'entreprise DEMAY Alain a effectué les travaux pour un coût total de 2 041,43 € TTC.

Les employés communaux ont donné des coups de pinceaux sur les boiseries intérieures pour donner un peu de modernité !

Une partie des gouttières est en cours de rénovation.

PLANTATION D'UNE HAIE ARBUSTES



Suite au dépôt de dossier pour l'opération « 1000 arbres » organisée par le Conseil Départemental de la Nièvre, la commune s'est vue offrir une haie d'arbustes divers. La municipalité remercie le Conseil Départemental de la Nièvre ainsi que ses agents qui ont effectué la plantation. Idéal pour végétaliser ce grand espace.

FLEURISSEMENT 2021



Encore de jolies réalisations cette année 2021, merci à Françoise pour ses idées !

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Re-profilage et gravillonnage au lieu-dit La Charpente. L'entreprise Centre Voirie a réalisé ces travaux.

Comme chaque année, la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais a donné 1,5 tonnes d'enrobé.

VOIRIE COMMUNALE

Les fossés ont été curés au lieu-dit L'Aubriat et Le Village par l'entreprise Gireaud pour un montant total TTC de 5 820,00 €.



ACHAT DE TERRAIN

En vue d'un futur projet à définir, la municipalité a acquit un terrain de 1 796 m² situé au Bourg pour la somme de 4 507,55 € frais de notaire inclus. La finalité de ce terrain sera étudiée dans les projets 2022. Nous remercions Michel MAYET, conseiller municipal pour le défrichage du terrain.

Vie Locale



CLUB DES LYS

Présidente : Mme FARGE Renée 03.86.50.67.16

Secrétaire : Mme DEMAS Catherine

Trésorière : Mme MAYET Aline



COMITE DES FETES

Président : M DEMAS Pascal

Trésorière : Mme DEMAS Catherine 06.50.66.85.41

Secrétaire : Mme BEIGNET Muriel

Malgré ces temps perturbés, nous avons continué à développer notre petit club
« **Loisir et Détente** ».

A cet effet, nous remercions pour leurs participations les habitants de Neuville qui nous ont soutenu afin d'être éligible au Budget Participatif du Conseil Départemental. La somme allouée a été employée à équiper notre salle avec du matériel plus moderne et performant. De plus, afin de satisfaire nos adhérents, un dispositif a été mis en place permettant une accessibilité au local en fonction des disponibilités de chacun et dans le respect des règles sanitaires.

ALORS, PLUS D'EXCUSE POUR NE PAS FAIRE DU SPORT !

BONNE ANNÉE 2022 A TOUS et N'HÉSITEZ PAS A VENIR NOUS REJOINDRE .



Le club Song Long Neuville-lès-Decize entame sa neuvième saison d'enseignement de cet art martial traditionnel sino-vietnamien qu'est le Viet Vo Dao. Cette discipline est semblable au Kung-Fu chinois mais avec des spécificités Vietnamiennes.

Elle utilise de nombreuses techniques de frappes (poings, pieds, paumes, coudes, genoux), mais aussi des armes en particulier: le bâton et le sabre. Les cours, essentiellement basés sur la respiration, se déroulent à la salle des fêtes, tous les lundis, de 18h30 à 20h".





La municipalité souhaite la bienvenue à Laëtitia Pora et Jérôme Jaillard qui ont repris le travail de Christian Jorand à la **ferme du Creuset**. Cette exploitation dispose de 90ha sur lesquels se trouve 400 brebis laitières, 22 vaches laitières, 120 cochons, une fromagerie et un gîte de 12 personnes. La Ferme du Creuset est rentrée en septembre 2021 dans le réseau « Bienvenue à la ferme ».
Ils vous accueillent du lundi au vendredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Noms de la photo d'équipe de gauche à droite :

Manon Devillers, Martine Marck, Mélanie Prinnet, Julie Travert, Laëtitia Pora, Jérôme Jaillard et Solange Vaissier

SALLE DES FETES – ESPACE A.R.

TYPE DE LOCATION	Demandeur habitant la commune	ASSOCIATION	Demandeur HORS COMMUNE
Week-End ou 2 jours consécutifs	80 € + 20 € (si location vaisselle)	Gratuit	180 €

Caution : 200 € non encaissée (ménage + dégradations)

Pour les personnes hors-commune, la vaisselle est à la libre disposition du locataire.

Tout couvert cassé, détérioré ou perdu sera à remplacer ou sera facturé.

Informations pratiques



MAIRIE

Lundi de 13h30 à 16h00

Vendredi de 13h30 à 16h00

En cas d'urgence :

MORIN Daniel

03.86.50.65.37

DACHER Thibaut

06.08.48.55.64

POIRIER Catherine

06.79.01.04.55

Coordonnées de votre mairie

Adresse : 118 Le Bourg 58 300 NEUVILLE LES DECIZE

Tél : 03.86.50.61.60 / fax : 03.86.50.68.40

Mail : cmne-neuville-les-decize@orange.fr

Site internet

<https://www.neuville-les-decize.fr>

Retrouvez également l'actualité de votre commune sur l'application **INTRAMUROS** à télécharger sur votre téléphone portable



Informations diverses



OFFICE de TOURISME ★
de SAINT-PIERRE MAGNY-COURS

PRESENTATION DE LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE NIEVRE ATTRACTIVE EN COURS

Cette mission a pour but de repositionner l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours en lien avec les deux Communautés de Communes : la Communauté de Communes Loire et Allier (CCLA) et la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais (CCNB).

Mais pourquoi cette démarche ?

Les deux Communautés de Communes et l'Office de Tourisme de Saint-Pierre Magny-Cours ont un objectif commun : optimiser son Office de Tourisme pour répondre à l'ambition touristique de nos territoires.

Les effets potentiels de cette démarche collective auront un impact fort sur :

- l'attractivité
- l'économie
- le tourisme
- le développement territorial

Mais que représente le tourisme dans la Nièvre ?

- 5% du PIB du territoire
- 259 millions d'euros de consommation touristique
- 32 millions d'euro de chiffre d'affaires des hébergements marchands
- 2000 emplois
- 5,6 millions de nuitées touristiques totales
- 127 942 lits touristiques, dont 83% en résidences secondaire

Au cœur de l'écosystème : l'Office de Tourisme est l'expert qui anime et accompagne le réseau des acteurs locaux, le gestionnaire de l'information touristique, un renfort en ingénierie touristique pour mettre en œuvre la politique de développement, de promotion et d'animation du territoire et le promoteur de l'offre touristique.

Cette mission a commencé en octobre et devrait se terminer en avril 2022

Thierry SUGIN
Président



Office de Tourisme Saint-Pierre Magny-Cours

Et notre nouveau groupe Facebook pour publier ou consulter les événements sur nos 15 communes :

Agenda – Saint Pierre Magny Cours Tourisme

n IÈVRE
TOURISME

2, rue Lieutenant Paul Theurier - 58240 SAINT PIERRE LE MOUTIER
Tél. 03.86.37.21.25 – Fax 08 11 38 74 76
E-Mail : ot.stpierre-magnycours@orange.fr
Site : <http://saintpierremagnycours-tourisme.jimdo.com>

Bourgogne
tourisme

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

<p>FORMATION, EMPLOI, RETRAITE</p> 		<p>SANTÉ</p> 	
<p>ÉTAT CIVIL ET FAMILLE</p> 	<p>BUDGET</p> 	<p>LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER</p> 	<p>JUSTICE</p> 

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

<p>Accueil informations et orientation</p> 	+	<p>Accompagnement dans vos démarches administratives</p> 	+	<p>Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques</p> 
--	---	---	---	---

VOS SERVICES ET PERMANENCES À

France services
adresse : 55, place de la mairie - Dornes
contact : Aurélie + Brigitte
horaires : Lundi mardi mercredi vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h30
jeudi et samedi : 9h - 12h

Permanences
adresse : Tél. 03 86 77 09 82
contact :
horaires :

Plus d'informations dans votre France services
OU SUR france-services.gouv.fr



Gendarmerie nationale

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Répondre présent

L'année 2021, a été marquée par la poursuite de la crise pandémique, liée au COVID 19. La population a dû s'adapter à un ensemble de mesures sanitaires et rompre ses habitudes. Dans ce contexte particulier, il a été de notre devoir de militaire de répondre présent. Il s'agit de la première chose qu'on attend d'un service public de sécurité. Répondre présent, mot d'ordre de la stratégie de la Gendarmerie, s'est traduit par une volonté de rompre l'isolement, réinventer les contacts, accompagner les plus fragiles et les plus vulnérables, innover dans des actions de solidarités et soutenir les élus et les acteurs économiques locaux.

Tricentenaire

Ces valeurs de proximité, de partenariat, et de dévouement sont partagées par l'ensemble des militaires de la Gendarmerie que cela soit dans les périodes apaisées comme dans celles de crises et de tensions.

Cette proximité n'est rendue possible que grâce à l'enracinement territorial de l'institution, conséquence de l'implantation d'unités au plus proche de la population. Le gendarme partage la vie locale par l'intermédiaire du logement en caserne, assurant une permanence 24/24, 7/7.

C'est dans ce cadre, que depuis 300 ans, la Brigade Chef lieu, rejointe en 1856 par la Brigade de DORNES (58) assurent un service public de proximité, agissant pour la protection de la population du canton.

Comment nous contacter ?

Communauté de brigades de ST PIERRE LE MOUTIER,
2 rue du Colonel Arnaud Beltrame
58240 ST PIERRE LE MOUTIER.
TPH : 03.86.90.77.70





Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier

Information sur la collecte et le traitement de vos déchets



Nouveau

**À partir du 1^{er} janvier 2022,
le tri sera plus simple.**



➔ **TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS VONT DANS LE SAC JAUNE**

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le sac jaune avec les autres emballages en métal, en carton et les papiers. Tous les autres emballages devaient être jetés dans les sacs roses car on ne pouvait pas les recycler.

Désormais, vous devrez déposer tous les emballages et tous les papiers dans les sacs jaunes, sans exception.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE SIMPLIFICATION ?

- ➔ Proposer un geste de tri au quotidien plus simple pour les habitants
- ➔ Augmenter le taux de recyclage des emballages
- ➔ Réduire les quantités d'ordures ménagères enfouies et incinérées
- ➔ Relancer le tri sur les biodéchets, les papiers et les emballages déjà recyclables
- ➔ Atténuer la hausse inéluctable des coûts de traitement

Pour une pleine réussite, la mobilisation et l'adhésion de tous les habitants est primordiale afin de garantir des apports suffisants et de qualité au centre de tri.

Le SYCTOM s'est fixé l'objectif ambitieux :
+ 7 kg de sacs jaunes/habitant/an.



POURQUOI EST-CE DÉSORMAIS POSSIBLE ?

Aujourd'hui, de nouvelles filières de recyclage se sont développées pour d'autres types de plastiques. De plus, les centres de tri sont désormais équipés pour trier tous les emballages.

Le centre de tri d'Échalier de Clermont-Ferrand (géré par Paprec), qui reçoit nos sacs jaunes, vient de se moderniser pour permettre le tri de tous les emballages (14 scanners sont désormais en fonctionnement contre 3 auparavant).

LE NOUVEAU GESTE DE TRI À ADOPTER :

- 1) **C'est un emballage ? Déposez-le dans le sac jaune !**
- 2) **Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.**
- 3) **N'imbriguez pas les emballages les uns dans les autres.**

QUELLES SONT LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI DES SACS JAUNES ?



Bouteilles et flacons plastique

Bouteilles de boisson, flacons de produits d'entretien, flacons de produits d'hygiène corporelle, ...



Briques et cartonnettes

Briques de jus de fruits, briques de lait, boîtes en carton de gâteaux, cartons de pizza ...



Emballages métalliques

Boîtes de conserve, canettes, aérosols, barquettes en aluminium, ...



Tous les papiers

Prospectus, journaux, courriers, enveloppes avec ou sans fenêtre, magazines, livres, catalogues ...



Nouveau

Tous les nouveaux emballages



Zoom sur les nouveaux emballages à déposer dans le sac jaune :



Barquettes

Barquettes plastique, polystyrène, barquettes de jambon, d'œufs, de gâteau, ...



Pots et boîtes

Pots de crème, de yaourt, boîtes de cacao, boîte de lessive, ...



Sacs et sachets

Sacs de caisse, sachets fromage, de chips, sacs de croquettes, de brioche, films alimentaires, ...



Autres emballages

Vaisselle jetable, tube de dentifrice, tubes de compote, papier aluminium, plaquettes de médicaments, dosettes de café, ...

Tarif de vente des conteneurs et sacs compostables proposés par le SYCTOM :

CONTENEUR POUR LES SACS ROSES :

✗ Bac 140 L : 48 €
✗ Bac 240 L : 50 €
✗ Bac 360 L : 90 €

CONTENEUR POUR LES SACS JAUNES :

✗ Bac 120 L : 30 €
✗ Bac 240 L : 50 €

SACS COMPOSTABLES POUR LES BIODECHETS :

Sacs 20 L : 2,50 € / rouleau de 26 sacs
Sacs 120 L : 5,00 € / rouleau de 10 sacs

RÈGLEMENT ACCEPTÉ :
uniquement par chèque ou espèces

DES RÉUNIONS D'INFORMATION PROPOSÉES :

Afin de pouvoir échanger de vive voix et apporter les bonnes réponses à d'éventuelles questions sur les nouvelles consignes de tri, le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier tiendra quatre réunions publiques selon le planning suivant :

- Jeudi 20 janvier 2022 à 18h, salle des fêtes de Chantenay-St-Imbert
- Mercredi 26 janvier 2022 à 18h, salle des fêtes de St-Germain-Chassenay
- Jeudi 27 janvier 2022 à 18h, salle des fêtes de Sauvigny-les-Bois
- Mercredi 2 février 2022 à 18h, salle de la Fraternité à St-Pierre-le-Moûtier
- Lundi 7 février 2022 à 18h, salle des fêtes de St-Parize-le-Châtel

L'ensemble des habitants des 17 communes membres sont conviés à ces réunions publiques.

Deux déchetteries à votre disposition pour vos autres déchets

CONSIGNES D'ACCÈS :



- 1) Triez vos déchets par matière avant votre visite pour gagner du temps sur le site et limiter les erreurs de tri.
- 2) Pensez à bien sécuriser votre chargement, en particulier avec les remorques, pour éviter tout risque d'accident.
- 3) Présentez votre carte d'accès au gardien
- 4) Suivez les consignes du gardien
- 5) Accès limité à 3 véhicules à la fois
- 6) Pliez vos cartons avant de les déposer dans la benne

	Déchetterie de Magny-Cours			
	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	FERMÉ		FERMÉ	
Mardi	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Mercredi	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Jeudi	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Vendredi	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Samedi	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 17h

	Déchetterie de Chantenay-St-Imbert			
	D'octobre à avril		De mai à septembre	
Lundi	FERMÉ		FERMÉ	
Mardi	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Mercredi	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Jeudi	FERMÉ		FERMÉ	
Vendredi	FERMÉ	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 17h
Samedi	8h30 à 12h	13h30 à 16h30	8h30 à 12h	13h30 à 17h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Une question ? Contactez le SYCTOM au 03.86.37.26.99

- syctomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr

www.syctomsaintpierre.fr

Retrouvez notre actualité sur notre page

L'HAIR D'ANNE-LISE VOTRE COIFFEUSE PRES DE CHEZ VOUS !

Anne-Lise sera chaque 4 ème mardi du mois sur la commune de Neuville lès Decize, sur le parking devant la salle des fêtes à compter du **22 mars 2022.**

Contact pour plus de renseignements et la prise de rendez-vous :
06.72.39.17.98.

infos : www.hair-anne-lise.fr

[Facebook](#) : l'hair d'Anne-lise



CONSEILLER NUMÉRIQUE

M. SAMOCHWAL Ghislain, conseiller numérique pour la Commune de Neuville-les-Decize, est disponible pour vous aider, vous faire découvrir, vous conseiller, répondre à vos questions et vous familiariser avec ordinateurs, tablettes numériques, portables... Tous nos accompagnements sont gratuits.

Des accompagnements peuvent être mis en place.

Si cela vous intéresse merci de téléphoner à Ghislain Samochwal au 06.74.85.75.99 ou à la mairie au 03.86.50.61.60.





UNA SUD NIVERNAIS
 SERVICE D'AIDE A DOMICILE
 LUCENAY LES AIX



*Je suis en perte d'autonomie mais je veux rester chez moi?
 Je souhaite pouvoir vivre le plus longtemps possible chez moi.
 Je voudrais avoir à mes côtés une personne pour m'aider dans ma vie quotidienne, car je ne peux pas le faire.
 J'aimerais raccourcir une hospitalisation.
 Je suis actif mais je souhaite être aidé à la réalisation des tâches de la vie courante*

Faites appel aux services d'aide aux familles et aux personnes en situation de handicap
 1 rue des 2 ponts 58380 LUCENAY LES AIX Tél : 03 86 30 52 33 aidemenagere.cantondornes@laposte.net

Nous pouvons vous aider ! Contactez nous



Bureau :
Présidente : Nathalie FOREST
Vices présidents : Sylvie CESBRON
 Eric VENUAT
Trésorière : Annie FRAQUIER
Trésorière adjointe : Nicole ROBERT
Secrétaire : Guy MAZOIRE
Secrétaire adjointe : Annie ROUSSEAU

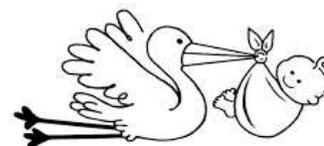
En ces moments compliqués, TOUS LES JOURS ON A PARLE DES AIDES A DOMICILE
 Vous avez travaillé avec humilité et compassion dans des circonstances quelques fois difficiles mettant votre propre vie en jeu pour aider les autres.
 Vous avez joué un rôle primordial pendant cette période critique. BRAVO.....

L'association vous souhaite une très belle année 2022

État - Civil

Naissances :

La commune a vu l'arrivée de 3 nouvelles naissances en 2021.
Félicitations aux heureux parents !



PACS :

En 2021, un PACS a été célébré en mairie.

Décès :

L'année 2021 a été tristement marquée par 7 décès sur notre commune.

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles touchées par ces tristes disparitions.



Gâteau des rois Provençal

Que vous l'appeliez galette des rois, couronne des rois, brioche des rois ou gâteau des rois, en Provence, c'est une tradition. On fête les rois non pas avec une galette mais avec une brioche moelleuse et parfumée à la fleur d'oranger. Le gâteau des rois provençal est une brioche en forme de couronne ronde décorée de fruits confits et de grain de sucre.

Ingrédients :

- Pâte à brioche
- fruits confits
- sucre en grains
- Fleur d'oranger – 2 cuillères à soupe
- lait pour le dorage
- écorce d'oranges et de citrons confits
- confiture d'abricot 4 C. à soupe



Sans oublier la fève !

Faire une pâte à brioche en y ajoutant dès le début la fleur d'oranger.

Après la 1^{ère} levée, dégazez la pâte et incorporer des dés d'oranges et de citrons confits sans oublier la fève. Former ensuite une couronne et déposer la sur votre plaque de cuisson préalablement recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.

Faites lever à nouveau à température ambiante jusqu'à ce que la pâte double de volume (environ 2 heures).

Préchauffer votre four à 180°

A l'aide d'un pinceau, enduisez délicatement la surface de la brioche de lait et saupoudrez d'un peu de sucre en grains

Enfournez pour 20 à 25 mn.

5mn avant la fin de la cuisson, faites bouillir la confiture avec 2CS d'eau et enduisez en la brioche dès la sortie du four.

Saupoudrez à nouveau de sucre en grains et disposez les fruits confits en faisant de temps en temps quelques entailles dans la brioche pour les maintenir.

Servez le gâteau des rois encore tiède ou froid.

Comme toutes les galettes des rois, couronnez le roi ou la reine.

Édition et réalisation : Commune de Neuville lès Decize

Création et Mise en page : Mélanie JOACHIM, secrétaire

Impression : Commune de Neuville lès Decize

Tirages : 130 exemplaires

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique